

AGIR POUR LA LOIRE chacun à son échelle



Les bonnes pratiques agricoles consistent par exemple en une fauche tardive respectant la reproduction des oiseaux et insectes.

Des acteurs concernés

Les agriculteurs peuvent, dans le cadre de Natura 2000, mettre en place des bonnes pratiques sur leurs terrains ligériens.

Le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre signe des contrats Natura 2000 pour la gestion de plusieurs des sites naturels qu'il préserve le long du fleuve.

Des communes s'engagent en signant la charte Natura 2000...



Entretien de milieux ouverts par une association d'insertion sur les Hauts de Bernignolles (Indre-et-Loire)



Découverte accompagnée des enjeux de préservation et richesses ligériennes (Muides, Loir-et-Cher)



Chantier de bénévoles : chacun s'engage pour entretenir ou nettoyer les milieux ligériens à Dampierre-en-Burly (Loiret)

Et vous ?

Vous êtes propriétaire de terrains, agriculteur, gestionnaire, association, collectivité, particulier, industriel... sur un site Natura 2000.

Vous pouvez participer !

En signant un contrat, la charte ou encore en vous renseignant sur l'incidence de vos actions sur les milieux et espèces ligériens.

Être accompagnés dans ses actions en faveur des milieux ligériens, c'est possible : contactez l'animateur du site Natura 2000 qui vous concerne, la DDT de votre département ou la DREAL Centre.

DDT = Direction départementale des territoires
DREAL Centre = Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre



Une politique européenne déclinée sur la Loire en régions Centre et Bourgogne

Site internet de la DREAL Centre : www.centre.developpement-durable.gouv.fr